

Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires de la SGF

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Le Conseil d'administration de votre société a l'honneur de vous présenter son rapport annuel au terme d'un excellent exercice. La crise financière n'a heureusement eu que peu d'effets sur nos affaires.

Nous vous donnons ci-après, comme d'habitude, connaissance des faits les plus marquants survenus durant l'année écoulée.

Conseil d'administration

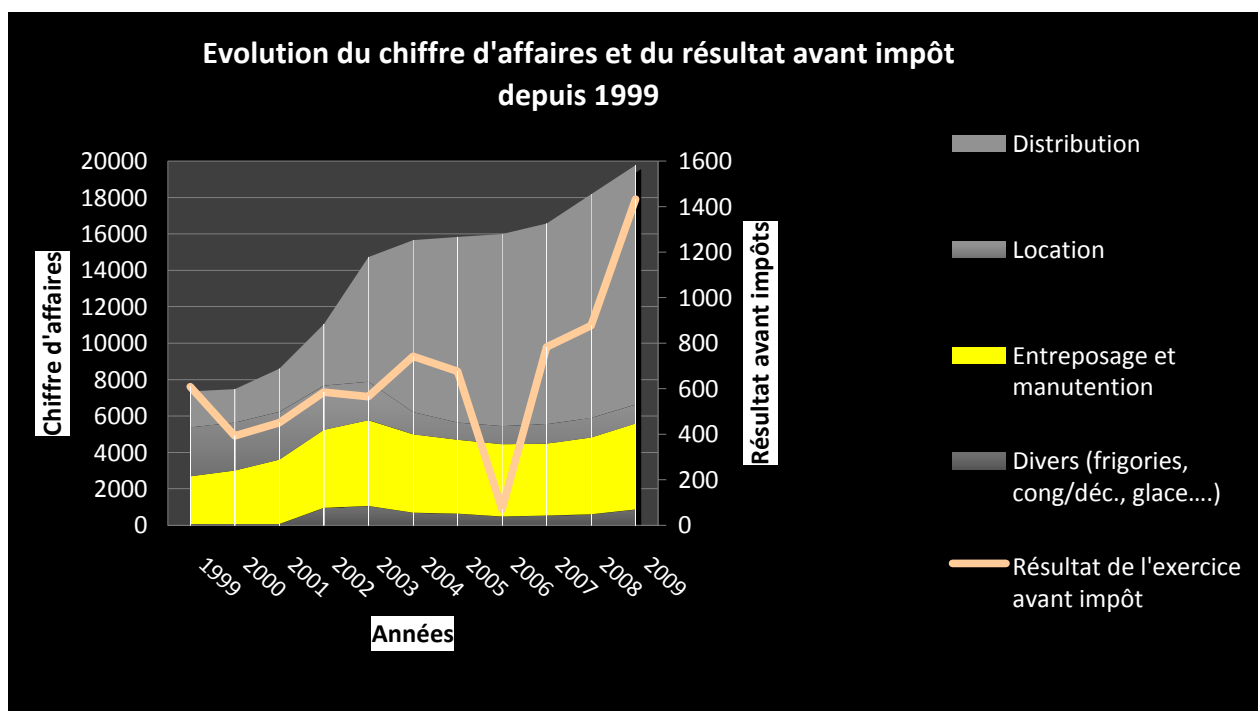
Notre Conseil s'est réuni à quatre reprises dans l'année. Comme pour les exercices précédents, la stratégie commerciale, l'acquisition de nouvelles parts de marché, en particulier du côté de la Suisse alémanique ainsi que le contrôle des coûts de production ont été au centre de nos délibérations.

Marche des affaires

2009 a été une année particulière, avec une forte croissance soutenue par les activités de transport, un prix du carburant à la baisse, et des entrepôts bien remplis.

Les produits d'entreposage, de manutention et de location progressent de 11 % par rapport à l'année précédente. A lui seul, le produit des locations augmente de 18 % en l'espace d'une année. Relevons que la réfection du frigo n°1 effectuée en 2008 nous a permis de développer des activités de prestations logistiques en température positive.

Dans le même temps, les produits des transports ont augmenté de 7 %.



Trois facteurs principaux expliquent ces progressions : le stockage du beurre, la grippe porcine, qui a généré du stockage et de la congélation, ainsi que le développement de la stratégie de COOP dans le segment « point chaud boulangerie » qui a permis de développer de manière significative les activités de transport de notre société.

Dans le courant du 2^{ème} semestre 2009, nous avons par ailleurs repris les véhicules et le personnel de l'entreprise JUMA-TRANS, basée à Othmarsingen dans le canton d'Argovie. Cette opération nous a permis de renforcer la qualité de nos livraisons dans la région de Zurich.

Résultats

Le chiffre d'affaires entreposage, manutention et location passe de 5,993 millions de francs en 2008 à 6,632 millions de francs pour l'exercice sous revue.

Les produits de livraisons pour compte de clients passent quant à eux d'une année à l'autre de CHF 12,279 millions à CHF 13,157 millions. Le changement de politique commerciale d'un client stratégique et l'acquisition de nouveaux clients alémaniques sont à l'origine de cette croissance.

Par rapport à l'exercice précédent, les charges progressent globalement de 5,5 %. Pour mémoire, la progression des charges en 2008 avait été de 8,5 % par rapport à 2007. Les frais de personnel augmentent quant à eux de 8 %, les frais de leasing et de location de véhicules de 13 % et la sous-traitance de 7 %. Les frais d'énergie diminuent eux de 6 %. Cette évolution des charges est influencée par la reprise des activités de l'entreprise JUMA-TRANS.

Les intérêts passifs sur dettes à long terme diminuent en fonction des remboursements effectués. Les besoins en amortissements restent relativement stables.

Le résultat net avant impôts progresse de 77 % d'une année à l'autre et ceci après prise en compte des frais de CHF 140'000.- engendrés par la démolition de l'ancienne tour de glaçage de La Praille.

Le cash flow brut d'exploitation progresse de 22 % par rapport à 2008 et représente 15 % du chiffre d'affaires 2009.

Les liquidités et les créances à court terme se montent à 4,7 millions de francs, un niveau quelque peu supérieur à celui de l'exercice précédent.

Les immobilisations, quant à elles, diminuent en raison des amortissements effectués.

Les dettes à court terme progressent d'une année à l'autre du fait de l'importance des charges afférentes à l'exercice 2009.

Les engagements à long terme diminuent suite aux remboursements effectués sur les prêts hypothécaires pour un montant total de 1,55 millions de francs.

Le **bénéfice net** de l'exercice 2009 se monte finalement à **CHF 1'092'600.89** contre CHF 619'242.37 pour l'année précédente.

Le montant du bénéfice à disposition de l'assemblée générale des actionnaires est de CHF 2'305'111.64. Le Conseil d'administration vous propose de distribuer, pour l'exercice 2009, un dividende de 12 % de la valeur nominale de chaque titre, soit 5 % au titre de dividende statutaire et 7 % de dividende complémentaire (comme pour 2008), de procéder à une attribution à la réserve légale de CHF 68'000.- et de reporter à compte nouveau le solde disponible de CHF 2'070'143.64.

Direction et personnel

L'effectif du personnel en fin d'année est de 72 postes complets. Compte tenu des occupations partielles, SGF emploie actuellement 4 cadres, 1 personne au service administratif, 1 technicien, 1 commercial, 17 collaborateurs actifs dans les entrepôts et 48 autres dans la distribution, principalement des chauffeurs. Les effectifs ont progressé de 14% par rapport à 2008, principalement dans les transports et ceci suite à la reprise des activités de Juma-Trans.

Investissements

L'acquisition de matériel roulant, d'un tunnel de congélation ainsi que la mise en place de rideaux d'air représentent les principales dépenses d'investissements de l'année 2009 qui s'élèvent au total à CHF 879'863.13.

Conclusions et remerciements

L'exercice 2009 s'achève avec un excellent résultat, conforme au budget et en ligne avec nos attentes. Les prévisions pour l'exercice en cours se présentent plutôt bien.

Le Conseil d'administration tient à exprimer à sa clientèle et à ses différents partenaires sa reconnaissance pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous témoignent.

Il remercie pour terminer la Direction, les cadres et l'ensemble du personnel pour leur remarquable engagement au service de SGF ainsi que pour les résultats obtenus.

Michel Christe
Président du Conseil d'administration

Satigny, le 26 mars 2010

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les informations suivantes sont fournies pour assurer une bonne continuité de l'information d'un exercice à l'autre.

1. Structure de la société et actionnariat

1.1 *Structure de la société*

SGF ne détient aucune participation dans d'autres sociétés. L'entreprise exploite deux entrepôts frigorifiques à Satigny et à Bussigny. La direction est basée à Satigny. La structure de conduite des affaires est réduite au minimum nécessaire. La société occupait une septantaine de collaboratrices et de collaborateurs en fin d'exercice.

1.1.2 *Titres émis*

Au 31 décembre 2009, l'état des titres émis par la société se présente comme il suit :

Numéro de valeur	Nombre de titres émis	Genre de titres	Valeur nominale CHF	Cours indicatif 31.12.09
231'217	16'000	actions nominatives	20.00	
122.68.45	1'000	actions nominatives	100.00	
231'231	10'500	actions au porteur	20.00	140.00
231'230	<u>8'000</u>	actions au porteur	100.00	550.00
Total	<u>35'500</u>	titres émis avec autant de droits de vote		

La société a réduit en cours d'année son capital de CHF 1'540'000.- à CHF 1'430'000.- par annulation de 1'100 actions SGF au porteur de CHF 100.- qu'elle détenait pour propre compte.

1.2 *Actionnaires importants*

La société **Stef-TFE S.A.** à Paris détient :

- 16'000 actions nominatives de CHF 20.00
- 1'000 actions nominatives de CHF 100.00
- 2'560 actions au porteur de CHF 20.00
- 3'948 actions au porteur de CHF 100.00

soit 66.21 % des droits de vote.

Madame Isabelle Fuchs-Jaggi à Küsnacht détient, à notre connaissance

- 2'352 actions au porteur de CHF 20.00
- 1'826 actions au porteur de CHF 100.00

soit 11.77 % des droits de vote.

SGF ne connaît pas d'autres grands actionnaires, les titres restants sont détenus par le public.

2. Conseil d'administration

La société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois à sept membres, choisis parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale pour une durée de mandat de trois années.

Au 31 décembre 2009, le conseil d'administration se composait de cinq membres, tous non-exécutifs.

Le conseil d'administration se réunit en principe au moins quatre fois par année, ce qui fut le cas durant l'exercice sous revue.

2.1 *Administrateurs*

Le Conseil d'administration de SGF est constitué des membres non-exécutifs suivants :

	Entrée en fonction	Echéance du mandat
- Christe Michel, président, citoyen suisse, contrôleur de gestion diplômé, consultant, ancien chef des Finances des CFF (1987-1999), Neuchâtel	1989	2010
- Duquenne Bruno, citoyen français, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), directeur général adjoint Stef-TFE, Paris	1992	2010
- Guilbert Christian, citoyen français, administrateur de sociétés à Paris	1998	2010
- De Raemy Antoine, citoyen suisse, entrepreneur, Genève.	1998	2010

- De Boccard Thierry, vice-président, citoyen suisse, licencié en droit, administrateur de Boccard & Cie S.A. à Fribourg et Neuchâtel 2004 2010

2.2 *Autres activités des administrateurs*

M. Michel Christe, consultant, est aussi administrateur des sociétés SOFIFROID S.A. à Neuchâtel et ELCA Holding S.A. à Lausanne.

M. Bruno Duquenne est Directeur Général adjoint, membre du Comité exécutif de Stef-TFE S.A., cette dernière société étant actionnaire de SGF.

M. Christian Guilbert est administrateur de sociétés dont Stef-TFE S.A. à Paris.

M. Antoine de Raemy est administrateur de Radio One FM SA et de MEDIA One Contact SA à Genève et de Radio Lausanne FM à Lausanne.

M. Thierry de Boccard est administrateur de nombreuses sociétés en Suisse.

2.4 *Election et durée du mandat*

Les administrateurs sont élus par période de trois ans. Ils sont rééligibles, aussi longtemps qu'ils n'ont pas atteint l'âge de 69 ans.

2.5 *Organisation interne*

Le conseil d'administration prend ses décisions à la majorité des voix émises par les membres présents, mais pour autant toutefois que ces derniers forment la majorité du Conseil.

En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

SGF est une petite société occupant en moyenne environ 70 personnes. Il n'y a pas de Comité du Conseil d'administration. Tous les objets sont traités au sein du Conseil qui prend toutes les décisions qui lui incombent. Le président suit les affaires financières. Chaque administrateur intervient plus particulièrement dans le domaine de ses propres compétences (logistique, commerce, finance, etc.)

2.6 Compétences

Les compétences entre Conseil et Direction sont réglées dans le règlement d'organisation. Ce règlement peut être consulté sur le site de SGF à l'adresse <http://www.sgf-log.com> Les attributions du Conseil d'administration sont celles définies par la loi. La gestion de la société est assumée par le directeur qui est appuyé dans sa mission par une responsable des finances, un responsable des entrepôts et un responsable des transports.

2.7 Système de contrôle

Les administrateurs reçoivent chaque mois une situation financière complète de la société et à chaque séance du Conseil une information détaillée sur la marche des affaires.

Le rapport financier mensuel contient, en plus du bilan, les résultats par entrepôts, le contrôle budgétaire et la situation de trésorerie.

Le Président a en outre le mandat du Conseil d'administration de suivre de près, avec la direction, la marche des affaires de la société. Le directeur assiste à toutes les séances du Conseil d'administration.

3. Direction générale

3.1 Membre

M. Pierre-Alain Frossard, citoyen suisse, ingénieur-agronome HESA, diplômé technicien en marketing, ancien membre du Comité de direction d'Optigal, assume la direction de l'entreprise.

3.2. Autres activités

Membre de la Municipalité de la Commune de Gingins

3.3 Contrat de management

Il n'y a pas de contrat de management avec des tiers.

4. Rémunérations, participations et prêts

SGF n'applique pas de programme de participation pour ses administrateurs et son directeur.

Les membres du Conseil, tous non-exécutifs, ont touché en 2009 des honoraires pour un montant total de CHF 45'000.-.

Aucune indemnité de départ, ni rémunération aux anciens membres des organes dirigeants, n'ont été versées en 2009.

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions durant l'exercice, la société n'appliquant pas de système de distribution de titres.

Messieurs Christian Guilbert et Bruno Duquenne représentent Stef-TFE à Paris.

Les membres non exécutifs du conseil d'administration détiennent à la date de référence personnellement environ 2 % des actions émises par la société.

Il n'y a pas de membre exécutif au sein du conseil. La Direction ne détient pas d'actions.

Le Conseil d'administration a confié à son Président, M. Michel Christe, diverses tâches telles que le suivi régulier de la marche des affaires, les relations avec les actionnaires ainsi que la défense des intérêts de la société dans quelques dossiers importants.

Ces prestations ont fait l'objet d'honoraires additionnels se montant en 2009 à CHF 47'170.-.

Aucun prêt n'a été accordé aux organes de la société.

La rémunération globale la plus élevée versée à un administrateur durant l'exercice, honoraires additionnels compris, se monte à CHF 60'170.-.

5. Droits de participation des actionnaires

5.1. Limitation et représentation des droits de vote

SGF ne connaît pas de limitation des droits de vote de ses actionnaires autres que celles prévues par la loi. Les statuts de la société ne contiennent pas de règles qui diffèrent des dispositions légales.

5.2 *Quorums statutaires*

Il n'y a pas de dispositions statutaires particulières.

5.3 *Convocation de l'assemblée générale*

Il n'y a pas de dispositions statutaires particulières.

6. Organe de révision

6.1 *Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable*

La société fiduciaire DUCHOSAL REVISION FISCALITE FIDUCIAIRE S.A. à Genève est organe de révision de SGF depuis 2003. Le réviseur responsable, M. Luvisotto, assume la responsabilité du mandat depuis son attribution en 2003.

6.2 *Honoraires de révision*

Les honoraires de révision de l'exercice 2008, payés en 2009, se montent à CHF 32'000.- hors taxe.

6.3 *Honoraires supplémentaires*

Il n'y a pas eu d'honoraires supplémentaires.

6.4 *Instruments d'information sur la révision externe*

Le réviseur présente chaque année personnellement son rapport de révision au Conseil d'administration. Il n'y a pas d'autres instruments de surveillance dans ce domaine.

7. Politique d'information des actionnaires

Les actionnaires sont informés une fois par année sur les résultats obtenus par la société.

Le rapport annuel de gestion remis aux actionnaires et les informations complémentaires fournies lors des assemblées générales des actionnaires représentent les deux sources d'information permanentes.

Le site internet www.sgf-log.com donne également quelques informations sur l'organisation et l'activité de la société.

Personne de contact : Michel Christe, rue de la Côte 103, 2000 Neuchâtel, téléphone 032 725 68 82. Adresse e-mail: mchriste@swissonline.ch

Satigny, le 26 mars 2010

Bilan au 31 décembre 2009

ACTIF

	31.12.2009 CHF	31.12.2008 CHF
Actif circulant		
Liquidités	726'537.48	594'586.08
Créances clients	3'122'837.30	2'709'582.97
Provision pour risques sur débiteurs	(255'000.00)	(155'000.00)
Créances diverses	212'075.92	44'344.09
Compte de régularisation actif	525'948.94	560'491.50
Acomptes sur investissements	358'635.00	0.00
Total de l'actif circulant	<u>4'691'034.64</u>	<u>3'754'004.64</u>
Actif immobilisé (immobilisations corporelles)		
Véhicules	334'000.00	283'000.00
Véhicules en leasing	10'760.30	32'280.90
Équipements de bureau	140'000.00	248'000.00
Engins de manutention	63'000.00	76'000.00
Installations fixes	1'082'000.00	1'293'000.00
Entrepôts	6'593'000.00	7'258'000.00
Terrains	4'370'000.00	4'370'000.00
Total de l'actif immobilisé	<u>12'592'760.30</u>	<u>13'560'280.90</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>17'283'794.94</u>	<u>17'314'285.54</u>

PASSIF

FONDS ETRANGERS

Dettes à court terme

Créanciers divers	439'162.97	559'434.14
Fournisseurs	1'500'441.22	1'021'490.84
Engagement leasing	11'983.46	34'344.06
Compte de régularisation passif	1'220'095.65	985'017.75

Total des dettes à court terme

	<u>3'171'683.30</u>	<u>2'600'286.79</u>
--	----------------------------	----------------------------

Dettes à long terme

Emprunts hypothécaires	8'695'000.00	10'245'000.00
------------------------	---------------------	----------------------

TOTAL DES FONDS ETRANGERS

	<u>11'866'683.30</u>	<u>12'845'286.79</u>
--	-----------------------------	-----------------------------

FONDS PROPRES

Capital-actions	<u>1'430'000.00</u>	<u>1'540'000.00</u>
Réserve légale	1'532'000.00	1'316'640.00
Réserve spéciale	150'000.00	150'000.00
Réserve pour propres actions SGF	270'200.00	772'160.00
Propres actions SGF	(270'200.00)	(772'160.00)

	<u>1'682'000.00</u>	<u>1'466'640.00</u>
--	----------------------------	----------------------------

Bénéfice reporté	1'212'510.75	843'116.38
Bénéfice de l'exercice	1'092'600.89	619'242.37

	<u>2'305'111.64</u>	<u>1'462'358.75</u>
--	----------------------------	----------------------------

TOTAL DES FONDS PROPRES

	<u>5'417'111.64</u>	<u>4'468'998.75</u>
--	----------------------------	----------------------------

TOTAL DU PASSIF

	<u>17'283'794.94</u>	<u>17'314'285.54</u>
--	-----------------------------	-----------------------------

Compte de résultats 2009

PRODUITS

	2009 CHF	2008 CHF
Produits d'exploitation		
Produits entreposage, manutention et locations	6'631'820.67	5'993'191.26
Transports et distribution	13'157'454.58	12'278'716.99
Réductions sur ventes	(178'429.07)	(289'384.81)
Total des produits d'exploitation	19'610'846.18	17'982'523.44

CHARGES

Énergie et consommables	(1'755'885.57)	(1'873'355.18)
Sous-traitance transports et redevances	(4'327'824.12)	(4'051'732.51)
Matériel d'exploitation	(156'997.15)	(109'946.15)
Charges de personnel	(5'983'802.06)	(5'539'526.83)
Entretien et réparations	(779'743.81)	(679'125.27)
Assurances et taxes	(317'507.93)	(282'415.01)
Location de camions (assurances et entretien inclus)	(1'448'848.21)	(1'283'193.03)
Droit de superficie	(293'148.00)	(293'148.00)
Frais de voitures et de voyages	(18'017.23)	(30'916.26)
Frais d'administration	(697'200.61)	(686'310.45)
Amortissements	(1'853'883.73)	(1'870'371.34)
Total des charges	(17'632'858.42)	(16'700'040.03)

Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts

1'977'987.76

1'282'483.41

Charges financières

Intérêts passifs sur dettes à long terme

(269'317.25)

(415'318.45)

Produits financiers

Intérêts actifs

2'257.94

9'602.77

Résultat d'exploitation avant impôts

1'710'928.45

876'767.73

Produits exceptionnels

59'034.40

13'427.94

Charges exceptionnelles

Autres charges hors exploitation

(57'332.66)

(18'193.05)

Démolition de la tour de glaçage de La Praille

(140'000.00)

-

Pertes sur débiteurs douteux / attributions à provision
pour débiteurs douteux

(127'849.20)

(57'760.25)

Total des charges exceptionnelles

(325'181.86)

(75'953.30)

Résultat net avant impôts

1'444'780.99

814'242.37

Impôts

(352'180.10)

(195'000.00)

BENEFICE NET DE L'EXERCICE

1'092'600.89

619'242.37

Tableau de Financement

	2009 CHF	2008 CHF
Bénéfice net de l'exercice	1'092'600.89	619'242.37
Amortissements ordinaires sur immobilisations	1'853'883.73	1'870'371.34
Variations des provisions	100'000.00	2'000.00
Cash flow	<u>3'046'484.62</u>	<u>2'491'613.71</u>
Variation des créances clients	(413'254.33)	(626'785.57)
Variation des créances diverses	(167'731.83)	39'628.49
Variation du compte de régularisation actif	34'542.56	24'140.10
Variation du compte des acomptes sur investissements	(358'635.00)	0.00
Variation des créanciers divers et des fournisseurs	358'679.21	279'630.16
Variation des engagements de leasing	(22'360.60)	(32'755.42)
Variation du compte de régularisation passif	235'077.90	344'120.10
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	<u>2'712'802.53</u>	<u>2'519'591.57</u>
Investissements dans les immobilisations:		
- entrepôts	(134'978.32)	(713'213.55)
- installations fixes	(567'736.25)	(401'314.73)
- engins de manutention	(5'826.77)	(66'755.85)
- véhicules	(171'321.79)	(134'002.43)
- équipements de bureau	0.00	(42'558.60)
Flux de fonds relatifs aux investissements	<u>(879'863.13)</u>	<u>(1'357'845.16)</u>
Variation des emprunts hypothécaires	(1'550'000.00)	(1'550'000.00)
Variation du Capital actions	(110'000.00)	0.00
Variation actions propres	110'000.00	0.00
Achat de titres SGF	0.00	(293'360.00)
Ventes de titres SGF	15'500.00	110'000.00
Paiement du dividende	(166'488.00)	(168'720.00)
Flux de fonds relatifs aux opérations financières	<u>(1'700'988.00)</u>	<u>(1'902'080.00)</u>
Total des flux de fonds	<u>131'951.40</u>	<u>(740'333.59)</u>
Liquidités au début d'exercice	594'586.08	1'334'919.67
Variation des liquidités en cours d'exercice	131'951.40	(740'333.59)
Liquidités en fin d'exercice	<u>726'537.48</u>	<u>594'586.08</u>

Proposition de répartition du bénéfice

	2009 CHF	2008 CHF
Bénéfice de l'exercice	1'092'600.89	619'242.37
Soldes reportés au 1.1.2009 et 1.1.2008	<u>1'212'510.75</u>	<u>843'116.38</u>
Résultat disponible	<u><u>2'305'111.64</u></u>	<u><u>1'462'358.75</u></u>
En raison de la renonciation à la distribution des dividendes sur 1930 actions au porteur de CHF 20.- de nominal de SGF Satigny (1930 actions au porteur de 20.- et 1140 actions au porteur de 100.- en 2008) détenus par la société en fin d'exercice 2009 le capital donnant droit au dividende s'élève à	<u>1'391'400.00</u>	<u>1'387'400.00</u>
Proposition de répartition		
Dividende 5 %	69'570.00	69'370.00
Attribution à la réserve légale	68'000.00	83'360.00
Dividende complémentaire 7%	97'398.00	97'118.00
Report à compte nouveau	<u>2'070'143.64</u>	<u>1'212'510.75</u>
	<u><u>2'305'111.64</u></u>	<u><u>1'462'358.75</u></u>

Annexe 2009 Conformément aux dispositions de l'art. 663 b CO

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	CHF	CHF
1) Engagement conditionnel		
1.1) Montant global des cautionnements et autres gages en faveur de tiers		
Cédules hypothécaires au porteur remises en nantissement et en garantie de prêts hypothécaires	17'600'000.00	17'600'000.00
Cédule hypothécaire au porteur libre de gage	2'000'000.00	2'000'000.00
Cédules hypothécaires nominatives remises en nantissement et en garantie d'un droit de superficie	560'000.00	560'000.00
Le droit de superficie est constitué pour une durée de 75 ans. Il a débuté le 26 août 1975 et cessera le 31 décembre 2050.		
Montant global des actifs gagés, soit valeur comptable des biens immobiliers au bilan	10'963'000.00	11'628'000.00
Les contrats de prêts hypothécaires garantis par les cédules susmentionnées ont été renouvelés en 2007 avec les durées suivantes:		
Prêts à taux variable sans échéance	5'425'000.00	6'975'000.00
Prêt à taux fixe avec échéance au 30 août 2012	1'635'000.00	1'635'000.00
Prêt à taux fixe avec échéance au 1er septembre 2014	1'635'000.00	1'635'000.00
Emprunts hypothécaires au 31 décembre	8'695'000.00	10'245'000.00
2) Autres engagements ne devant pas être portés au bilan :		
Contrats de location		
Un contrat de location des camions a été conclu le 26 avril 2006 avec une échéance de cinq ans. La location des camions inclut notamment les frais d'entretiens et les assurances. Le contrat prévoit la clause résolutoire suivante:		
" Dans le cas où le locataire entendrait résilier le contrat de location avant l'expiration normale de la période en cours, il s'engage à verser au loueur une indemnité égale à la moitié des loyers restants à courir, le loyer de référence étant celui en cours au moment de la résiliation"		
3) Valeurs d'assurance incendie:		
- Entrepôts (bâtiments)	26'795'400.00	27'105'600.00
- Installations et mobilier	9'751'148.00	9'751'148.00
4) Dettes envers des institutions de prévoyance	Néant	Néant
5) Détail des emprunts obligataires	Néant	Néant
6) Participations principales :	Néant	Néant
7) Variations des réserves exigées par la loi	Néant	Néant
8) Réévaluations	Néant	Néant
9) Modification des principes comptables:	Néant	Néant

10) Propres actions détenues et participations croisées			
En % du capital-actions		2.70%	9.91%
- 1'140 actions au porteur de CHF 100.- S.G.F., Satigny sur un total de 36'600 titres		0.00	478'800.00
- 1'930 actions au porteur de CHF 20.- S.G.F., Satigny sur un total de 35'500 titres	270'200.00		0.00
- 1'930 actions au porteur de CHF 20.- S.G.F., Satigny sur un total de 36'600 titres		0.00	293'360.00
11) Augmentation du Capital :			
- autorisée		Néant	Néant
- conditionnelle		Néant	Néant

12) Indication sur la réalisation d'une évaluation des risques

Un système de management des risques a été mis en place au sein de la SGF depuis 2007. Les mises à jour se sont effectuées en 2009 dans le cadre de cinq séances organisées avec la Direction et le responsable de qualité.

Le Conseil d'administration a pris acte dans sa séance du 17 décembre 2009 du rapport et des commentaires du Directeur au sujet du Système de Contrôle Interne, ainsi que des mesures prises par la Direction.

13) Les comptes individuels Swiss GAAP RPC correspondent en même temps aux comptes selon le droit commercial

14) Engagement de prévoyance selon RPC no 16

La SGF est affiliée depuis le 1er janvier 1985 à une fondation collective LPP sous un régime de primauté de prestation.

Selon courrier du 19 janvier 2007 de Swiss Life adressé à SGF:

La fondation collective LPP garantit une couverture intégrale des prestations assurées. Les engagements que la fondation collective LPP de Swiss Life a envers les assurés sont garantis par Swiss Life au moyen de normes appropriées (constitution d'un fonds de sûreté, constitution obligatoire d'une marge de solvabilité, etc...)

L'insuffisance de couverture ne peut exister dans le cas présent compte tenu du principe de "contrat plein"

Les réserves de fluctuations ne sont pas du ressort de l'entreprise mais de Swiss Life directement, laquelle doit posséder en tout temps une marge de solvabilité suffisante pour faire face entre autres à des risques de fluctuations boursières.

	2009	2008
	CHF	CHF
Compte de paiement de primes au 31 décembre selon relevé Swiss Life (en faveur de SGF)	14'764.60	8'021.90
Compte de fortune libre au 31 décembre selon relevé Swiss Life (en faveur de SGF)	186'907.60	80'119.00

Depuis le 01.01.2007 plus aucun financement par fonds libres ou excédents ne sera autorisé dans le cadre des fondations collectives du groupe Swiss Life pour l'acquittement des charges régulières de la prévoyance professionnelle.

Principes de comptabilisation

Principes généraux

Les comptes au 31 décembre 2009 sont établis conformément aux:

- recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC
- dispositions légales suisses et notamment celles qui sont contenues dans le Code des Obligations
- statuts de la société

Principes d'évaluations

Liquidités, dettes bancaires

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les dettes bancaires figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

Créances clients et provision pour risques sur débiteurs

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale sur la base des prestations réalisées à la date de clôture.

La provision pour risques sur débiteurs est déterminée pour chaque débiteur individuellement et sur la base des risques connus à la date de l'établissement des comptes.

Seules les créances qui sont jugées irrécouvrables sur la base d'éléments objectifs (poursuites, litiges, ...) sont provisionnées à 100%. Les autres créances échues à plus de 6 mois font l'objet d'une revue par la Direction qui peut conduire, selon l'appréciation du risque, à la constitution d'une provision de l'ordre de 50%. Depuis l'exercice 2008, une provision de 2% sert à couvrir le risque de défaut de tous les autres débiteurs qui n'ont pas été identifiés nominalement.

Comptes de régularisation actif et passif

Les postes transitoires sont déterminés en fonction du principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné. Depuis l'exercice 2007, les impôts courants sont également portés dans ce poste et non plus dans le compte de provision.

Actif immobilisé

Conformément à la modification de la Swiss GAAP RPC no 13 entrée en vigueur en 2007, les immobilisations d'exploitation acquises par le biais de contrats de leasings financiers ont été reclassées au 1er janvier 2007 comme suit:

- a) sous la rubrique "Véhicules en leasing" à l'actif du bilan pour leur valeur nette comptable
- b) sous la rubrique "Engagement de leasing" au passif pour l'engagement résiduel envers les organismes de crédit.

Les actifs immobilisés sont comptabilisés au coût d'acquisition et déduits par des amortissements annuels qui tiennent compte de la durée de vie économique de ces divers actifs.

Les amortissements sont calculés sur la valeur d'acquisition et selon la méthode linéaire.

Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

La comptabilisation implique l'enregistrement des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture.

Notes sur les postes "Actifs" du bilan

	31.12.2009 CHF	31.12.2008 CHF
LIQUIDITES	<u>726'537.48</u>	<u>594'586.08</u>
Le détail se présente comme suit:		
- Caisse	13'959.34	15'869.32
- La Poste	219'131.15	35'557.68
- Comptes courants bancaires	485'346.99	517'110.38
- Virements en cours et divers	8'100.00	26'048.70
Total	<u>726'537.48</u>	<u>594'586.08</u>
 CREANCES CLIENTS	 <u>3'122'837.30</u>	 <u>2'709'582.97</u>
Il s'agit de créances ouvertes envers les clients au 31 décembre relatives à des prestations		
- d'entreposage		
- de manutention		
- de livraisons de marchandises		
- de location de surfaces		
- de congélation et de vente de glaces		
La provision pour risque sur débiteurs de	<u>(255'000.00)</u>	<u>(155'000.00)</u>
tient compte des risques de pertes connues au moment de l'établissement des états financiers ainsi que d'une réserve générale de 2% sur les autres créances		
 CREANCES DIVERSES	 <u>212'075.92</u>	 <u>44'344.09</u>
Détail		
Créance d'impôt anticipé	790.28	3'898.94
Créance envers les assurances sociales	153'376.20	15'367.85
Prestations d'assurances à recevoir, divers	57'709.44	25'077.30
Avances au personnel	200.00	-
Total	<u>212'075.92</u>	<u>44'344.09</u>
 COMPTE DE REGULARISATION ACTIF	 <u>525'948.94</u>	 <u>560'491.50</u>
Ce poste comprend principalement des primes d'assurances exploitation, des charges sociales et des frais généraux payés d'avance.		
 ACTIF IMMOBILISE	 <u>12'592'760.30</u>	 <u>13'560'280.90</u>
Voir tableau des immobilisations corporelles		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations intervenues au cours de l'exercice sous revue sont reportées dans le tableau des immobilisations suivant :

	Véhicules	Véhicules en leasing	Equipement de bureau	Installations fixes	Engins de manutention	Entrepôts	Terrains	Total
Valeur comptable nette au 1er janvier 2009	283'000.00	32'280.90	248'000.00	1'293'000.00	76'000.00	7'258'000.00	4'370'000.00	13'560'280.90
Valeur brute d'acquisition								
Situation au 01.01.2009	468'366.56	552'606.32	697'396.48	9'831'304.43 *	181'837.85	19'824'686.10	4'372'710.00	35'928'907.74
Entrées	171'321.79	0.00	0.00	567'736.25	5'826.77	134'978.32	0.00	879'863.13
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Situation au 31.12.2009	639'688.35	552'606.32	697'396.48	10'399'040.68	187'664.62	19'959'664.42	4'372'710.00	36'808'770.87
Amortissements cumulés								
Situation au 01.01.2009	(178'866.56)	(520'325.42)	(449'396.48)	(8'538'304.43)	(105'837.85)	(12'566'686.10)	(2'710.00)	(22'362'126.84)
Amortissements ordinaires	(126'821.79)	(21'520.60)	(108'000.00)	(778'736.25)	(18'826.77)	(799'978.32)	0.00	(1'853'883.73)
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Situation au 31.12.2009	(305'688.35)	(541'846.02)	(557'396.48)	(9'317'040.68)	(124'664.62)	(13'366'664.42)	(2'710.00)	(24'216'010.57)
Valeur comptable nette au 31.12.2009	334'000.00	10'760.30	140'000.00	1'082'000.00	63'000.00	6'593'000.00	4'370'000.00	12'592'760.30

Les amortissements ont été calculés sur la base des durées suivantes :

	Dès 2002	Jusqu'en 2001
	Ans	Ans
- pour les véhicules	5	5
- pour les équipements de bureau	5	5
- pour les installations fixes	10	20
- pour les engins de manutention	8	10
- pour les immeubles (entrepôts)	25	30
- pour le terrain	néant	néant

* Les investissements effectués en 2008 dans les installations fixes à Bussigny sont amortis sur une période de 2 ans compte tenu de leur caractère de remplacement avec une plus-value restreinte.

Notes sur les postes "Passifs" du bilan

	31.12.2009	31.12.2008
	CHF	CHF
CREANCIERS DIVERS	<u>439'162.97</u>	<u>559'434.14</u>
Le détail se présente comme suit:		
- TVA à payer	218'631.42	193'830.34
- rémunérations et charges sociales à payer	82'303.30	172'841.20
- autres créanciers, encaissement pour les clients	138'228.25	192'762.60
Total	<u>439'162.97</u>	<u>559'434.14</u>
COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	<u>1'220'095.65</u>	<u>985'017.75</u>
Détail		
- honoraires révision, frais Conseil d'administration et autres prestations	89'000.00	89'000.00
- charges et salaires à payer, ristournes dues à la clientèle et divers	672'799.55	562'244.20
- redevances poids lourds novembre-décembre	201'185.05	120'000.00
- intérêts hypothécaires courus	19'650.00	64'000.00
- Impôts cantonaux et fédéraux à payer	237'461.05	149'773.55
Total	<u>1'220'095.65</u>	<u>985'017.75</u>
EMPRUNTS HYPOTHECAIRES	<u>8'695'000.00</u>	<u>10'245'000.00</u>
Les prêts hypothécaires sont garantis par des cédules hypothécaires pour un montant de		
grevant les biens immobiliers de Satigny et de Bussigny	17'600'000.00	17'600'000.00
PROPRES ACTIONS AU PORTEUR SGF DE CHF 100.- DE VALEUR NOMINALE	<u>270'200.00</u>	<u>772'160.00</u>
1'140 actions au porteur SGF de fr. 100.- acquis pour	-	478'800.00
1'930 actions au porteur SGF de fr. 20.- acquis pour	270'200.00	293'360.00
Total	<u>270'200.00</u>	<u>772'160.00</u>

Tableau de variation des provisions

	Provision pour risques sur débiteurs
Valeur comptable au 1.1.2008	153'000.00
Constitution	57'760.25
Utilisation	(55'760.25)
Dissolution	0.00
Valeur comptable au 31.12.2008	<u>155'000.00</u>
Variations 2008 des provisions	<u>2'000.00</u>
Valeur comptable au 1.1.2009	155'000.00
Constitution	127'849.20
Utilisation	(27'849.20)
Dissolution	0.00
Valeur comptable au 31.12.2009	<u>255'000.00</u>
Variations 2009 des provisions	<u>100'000.00</u>

Variation des fonds propres

	<i>Capital- actions</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Propres titres Actions au porteur CHF 100.-</i>	<i>Réserve pour propres actions</i>	<i>Réserve spéciale</i>	<i>Bénéfice reporté</i>	<i>Total général</i>
Bilan au 31 décembre 2007	1'540'000.00	1'423'665.00	-562'800.00	562'800.00	150'000.00	1'088'171.38	4'201'836.38
Dotation à la réserve légale		76'335.00				-76'335.00	0.00
Vente de titres SGF			110'000.00				110'000.00
Achat de titres SGF			-293'360.00				-293'360.00
Bénéfice sur ventes de propres titres		26'000.00	-26'000.00				0.00
Ajustement de la réserve pour propres titres		-209'360.00		209'360.00			0.00
Paiement du dividende 2007						-168'720.00	-168'720.00
Résultat 2008						619'242.37	619'242.37
Bilan au 31 décembre 2008	1'540'000.00	1'316'640.00	-772'160.00	772'160.00	150'000.00	1'462'358.75	4'468'998.75
Dotation à la réserve légale		83'360.00				-83'360.00	0.00
Réduction capital 06.10.2009	-110'000.00	-352'000.00	462'000.00				0.00
Vente de titres SGF		5'200.00	16'800.00				22'000.00
Achat de titres SGF							0.00
Ajustement de la réserve pour propres titres		478'800.00	23'160.00	-501'960.00			0.00
Paiement du dividende 2008						-166'488.00	-166'488.00
Résultat 2009						1'092'600.89	1'092'600.89
Bilan au 31 décembre 2009	1'430'000.00	1'532'000.00	-270'200.00	270'200.00	150'000.00	2'305'111.64	5'417'111.64

Répartition de l'actionariat

Actionariat

Le capital-actions est divisé en:

	31.12.2009	31.12.2008		31.12.2009	31.12.2008
				CHF nominal	CHF nominal
	8'000	9'100	Actions au porteur de CHF 100.- nominal	800'000.00	910'000.00
	10'500	10'500	Actions au porteur de CHF 20.- nominal	210'000.00	210'000.00
	1'000	1'000	Actions nominatives de CHF 100.- nominal	100'000.00	100'000.00
	16'000	16'000	Actions nominatives de CHF 20.- nominal	320'000.00	320'000.00
	<u>35'500</u>	<u>36'600</u>	Actions au total	<u>1'430'000.00</u>	<u>1'540'000.00</u>

Les principaux actionnaires sont au 31 décembre 2009:

			CHF nominal	Part du capital- actions en %
		STEF-TFE SA, Paris-France		
16'000		Actions nominatives de CHF 20.- nominal	320'000.00	
1'000		Actions nominatives de CHF 100.- nominal	100'000.00	
2'560		Actions au porteur de CHF 20.- nominal	51'200.00	
3'948		Actions au porteur de CHF 100.- nominal	394'800.00	
<u>23'508</u>		Actions, soit détenant 65.49% des voix	<u>866'000.00</u>	60.56%
		Madame Isabelle Fuchs-Jaggi, Küsnacht		
2'352		Actions au porteur de CHF 20.- nominal	47'040.00	
1'826		Actions au porteur de CHF 100.- nominal	182'600.00	
<u>4'178</u>		Actions, soit détenant 11.77% des voix	<u>229'640.00</u>	16.06%

Répartition de l'actionariat

Actionariat

Le capital-actions est divisé en:

31.12.2008	31.12.2007	
9'100	9'100	Actions au porteur de CHF 100.- nominal
10'500	10'500	Actions au porteur de CHF 20.- nominal
1'000	1'000	Actions nominatives de CHF 100.- nominal
16'000	16'000	Actions nominatives de CHF 20.- nominal
<u>36'600</u>	<u>36'600</u>	Actions au total

31.12.2008	31.12.2007
CHF nominal	CHF nominal
910'000.00	910'000.00
210'000.00	210'000.00
100'000.00	100'000.00
320'000.00	320'000.00
<u>1'540'000.00</u>	<u>1'540'000.00</u>

Les principaux actionnaires sont au 31 décembre 2008:

	STEF-TFE SA, Paris-France	
8'500	Actions nominatives de CHF 20.- nominal	
1'000	Actions nominatives de CHF 100.- nominal	
539	Actions au porteur de CHF 20.- nominal	
2'017	Actions au porteur de CHF 100.- nominal	
<u>12'056</u>	Actions, soit détenant 32.94% des voix	

CHF nominal	Part du capital-actions en %
170'000.00	
100'000.00	
10'780.00	
201'700.00	
<u>482'480.00</u>	<u>31.33%</u>

	SOFIFROID SA, Neuchâtel	
7'500	Actions nominatives de CHF 20.- nominal	
1'761	Actions au porteur de CHF 20.- nominal	
1'891	Actions au porteur de CHF 100.- nominal	
<u>11'152</u>	Actions, soit détenant 30.47% des voix	

CHF nominal	Part du capital-actions en %
150'000.00	
35'220.00	
189'100.00	
<u>374'320.00</u>	<u>24.31%</u>

	Madame Isabelle Fuchs-Jaggi, Küsnacht	
1'600	Actions au porteur de CHF 20.- nominal	
320	Actions au porteur de CHF 100.- nominal	
<u>1'920</u>	Actions, soit détenant 5.25% des voix	

CHF nominal	Part du capital-actions en %
32'000.00	
32'000.00	
<u>64'000.00</u>	<u>4.16%</u>

Compte de Résultat - Détail de certaines rubriques

	2009 CHF	2008 CHF
Produits d'exploitation par secteur d'activité et par répartition géographique		
Vente de glaces	104'581.12	110'064.22
SGF Satigny	84'450.64	84'612.49
SGF Bussigny	20'130.48	25'451.73
	<u>104'581.12</u>	<u>110'064.22</u>
Entreposage	2'993'961.65	2'496'780.74
SGF Satigny	938'172.30	758'075.64
SGF Bussigny	2'055'789.35	1'738'705.10
	<u>2'993'961.65</u>	<u>2'496'780.74</u>
Manutentions	1'749'266.15	1'735'894.50
SGF Satigny	636'044.05	712'496.45
SGF Bussigny	1'113'222.10	1'023'398.05
	<u>1'749'266.15</u>	<u>1'735'894.50</u>
Locations	1'032'526.25	874'992.60
SGF Satigny	525'824.25	473'314.00
SGF Bussigny	506'702.00	401'678.60
	<u>1'032'526.25</u>	<u>874'992.60</u>
Refacturations et produits divers	429'287.25	432'432.10
SGF Satigny	138'982.70	172'185.90
SGF Bussigny	290'304.55	260'246.20
	<u>429'287.25</u>	<u>432'432.10</u>
Congélation et décongélation	322'198.25	343'027.10
SGF Satigny	54'594.05	39'357.60
SGF Bussigny	267'604.20	303'669.50
	<u>322'198.25</u>	<u>343'027.10</u>
Transports et divers	13'157'454.58	12'278'716.99
Réductions sur ventes	(178'429.07)	(289'384.81)
Total des produits d'exploitation	19'610'846.18	17'982'523.44
Energies et consommables	1'755'885.57	1'873'355.18
Chauffage, électricité et eau	648'510.62	620'002.94
Carburant pour véhicules	1'107'374.95	1'253'352.24
	<u>1'755'885.57</u>	<u>1'873'355.18</u>
Total Energies et consommables	1'755'885.57	1'873'355.18

Compte de Résultat - Détail de certaines rubriques (suite)

	2009 CHF	2008 CHF
Charges de personnel	5'983'802.06	5'539'526.83
Salaires	4'401'453.80	4'203'307.04
Frais de personnel temporaire	282'105.45	195'375.85
Charges sociales et autres frais de personnel	1'300'242.81	1'140'843.94
Total des Charges de personnel	5'983'802.06	5'539'526.83
Entretien et réparations	779'743.81	679'125.27
Entretien des immeubles	324'032.83	211'074.48
Entretien des machines, des installations et du mobilier	270'613.66	266'573.90
Entretien des véhicules	185'097.32	201'476.89
Total des Entretien et réparations	779'743.81	679'125.27
Frais d'administration	697'200.61	686'310.45
Frais de bureau, imprimés, cotisations, ports et divers	63'655.81	67'004.14
Télécommunications	70'545.45	75'931.37
Frais informatique	283'376.53	242'030.87
Publicité et frais de représentation	53'628.89	59'301.54
Conseil d'administration	81'961.57	70'227.88
Honoraires et frais juridiques	93'795.02	119'522.70
Frais de bourse et de maintien de cotation	6'500.00	6'064.00
Intérêts et frais de banque	7'579.23	6'227.19
Frais généraux divers	36'158.11	40'000.76
Total des Frais d'administration	697'200.61	686'310.45
Autres produits exceptionnels	59'034.40	13'427.94
Indemnités et excédents d'assurances	42'681.85	13'427.94
Ristournes, commissions et autres produits	16'352.55	0.00
Total des Autres produits exceptionnels	59'034.40	13'427.94
Charges exceptionnelles	325'181.86	75'953.30
Démolition de la Tour de glaçage de la Praille	140'000.00	0.00
Pertes et attribution à la provision pour débiteurs douteux	127'849.20	57'760.25
Autres charges hors exploitation	57'332.66	18'193.05
Total des Charges exceptionnelles	325'181.86	75'953.30

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

*A L'ASSEMBLEE GENERALE DE SGF, SOCIETE DE GARES FRIGORIFIQUES
ET PORTS FRANCS DE GENEVE SA, SATIGNY*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SGF, Société de Gares Frigorifiques et Ports Francs de Genève SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité

de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Gaap - RPC.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art.728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

Franco Luvisotto
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Philippe Lathion
Expert-réviser agréé

Genève, le 16 mars 2010

ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Entrée en fonction	Echéance du mandat
Monsieur Michel CHRISTE - président Citoyen suisse, contrôleur de gestion diplômé, consultant, ancien chef des Finances des CFF, Neuchâtel	1989	2010
Monsieur Bruno DUQUENNE Citoyen français, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), directeur général adjoint STEF-TFE, Paris	1992	2010
Monsieur Christian GUILBERT Citoyen français, administrateur de sociétés, Paris	1998	2010
Monsieur Antoine de RAEMY Citoyen suisse, industriel, Genève	1998	2010
Monsieur Thierry de BOCCARD - Vice-président Citoyen suisse, licencié en droit, administrateur de Boccard & Cie, Fribourg et Neuchâtel	2004	2010

DIRECTION

Monsieur Pierre-Alain FROSSARD, Gings 2001

SECRETAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maître Dominique LÉVY 2008
Avocat, Genève

ORGANE DE REVISION

DUCHOSAL REVISION FISCALITE FIDUCIAIRE SA
Genève